

Réf: Dossier 315352

## Avis de constitution

### SOCIETE « KKF YO . NIAN »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 15 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KKF YO . NIAN »

Objet : PRESTATION DE NETTOYAGE DE PLANTATION ,  
COMMERCE GENERAL , PRESTATION DE DRAINAGE ,  
MARAICHERE ..Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M KOUAME KONAN FRANCIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05160 du 24/05/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°31049/GTCA/RC/2024 du 24/05/2024

